

AIDES A LA LICENCE 2025-2026

1 - Le pass Sport est reconduit pour la saison 2025-2026

Il est ouvert aux :

- Jeunes de 14 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans (6 à 19 ans AEEH, 16 à 30 ans AAH)
- Étudiants boursiers ou bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS de moins de 28 ans, étudiants percevant une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2025- 2026.

Pour augmenter l'effet incitatif de cette aide, son montant passe de 50 à **70 euros**. Une campagne de communication à destination des bénéficiaires sera lancée à la fin du mois d'août. Les parents des bénéficiaires du pass Sport et les jeunes concernés recevront dans la seconde quinzaine d'août leur code unique, par voie électronique, à présenter dès leur inscription dans la structure.

Merci de le remettre à votre secrétariat Club

<https://www.pass.sports.gouv.fr/v2/tout-savoir-sur-le-pass-sportportive-de-leur-choix>.

2 - YEP'S est le pass des jeunes de 15 à 25 ans en Centre Val de Loire qui leur permet de bénéficier d'aides, d'informations et de bons plans. www.yeps.fr

Le dispositif sera ouvert pour cette rentrée 2025 sur les mêmes dates que les années précédente, à savoir du **1^{er} septembre au 15 décembre 2025**.

Pour plus de renseignements, contacter le service des Sports : sports@centrevaleloire.fr (www.centre-valde Loire.fr)

3 – Conseil Départemental aide jusqu'à 16 ans inclus pour les jeunes du département et licencié dans un club.

Aide de 20 à 50 € en fonction des revenus (jusqu'à 17869 € de quotient familial)

4 – Mairie de St Doulchard chèque jeune de 36 € délivré à tous les habitants de St Doulchard. Ce coupon est à retirer au centre des loisirs à partir de la rentrée scolaire.

5 – réduction de 8 € pour la deuxième licence et 16 € à partir de 3 licences

6 – possibilité de régler la licence en maximum 5 fois avec date d'encaissement au dos